

Renonciation à l'utilisation du quillard du Yacht Club et décharge de responsabilité

06/2024

1. Reconnaissance des risques

Je soussigné reconnais que la participation à la voile et à l'utilisation d'un quillard comporte des risques et des dangers inhérents, notamment, mais sans s'y limiter:

- Des conditions météorologiques défavorables
- Chavirage ou naufrage
- Collisions avec d'autres navires ou objets
- Panne d'équipement
- Blessures, noyade ou décès.

Je comprends ces risques et choisis volontairement de participer à des activités de voile.

2. Prise de responsabilité

J'accepte d'assumer l'entière responsabilité de ma propre sécurité et de celle des autres lors de l'utilisation du quillard. Cela comprend, sans toute fois s'y limiter:

- Porter des vêtements de flottaison individuels appropriés à tout moment
- S'assurer que le quillard est en bon état de fonctionnement avant utilisation.
- Se conformer à toutes les règles et réglementations du yacht-club.
- Éviter les comportements imprudents ou irresponsables (pas de conduite sous influence)
- Signaler tout dommage au navire. (pas nécessairement causé par vous)

3. Renonciation et décharge de responsabilité

En contre partie d'être autorisé à utiliser le quillard, je libère, renonce, décharge et m'engage à ne pas pour suivre le Club Yacht de Pointe-Claire, ses dirigeants, administrateurs, employés, agents et bénévoles (collectivement appelés «le Club») de toute responsabilité, réclamation, demande, action ou cause d'action découlant de ou liée à toute perte, dommage ou blessure, y compris la mort, qui pourrait être subie par moi ou par mes biens lors de l'utilisation du quillard, qu'elle soit causée par la négligence du Club ou autrement.

4. Indemnisation

J'accepte d'indemniser et de dégager le Club de toute responsabilité contre toutes réclamations, actions, poursuites, procédures, coûts, dépenses, dommages et responsabilités, y compris les honoraires d'avocat, résultant de mon implication dans des activités de voile et de les rembourser pour tout ces dépenses engagées.

5. Traitement médical

J'accepte de recevoir tout traitement médical d'urgence qui pourrait être jugé nécessaire en cas de blessure, d'accident et/ou de maladie lors de ma participation aux activités de voile.

6. Certification de compétence

Je certifie que j'ai les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires pour exploiter le quillard en toute sécurité et que je suivrai toutes les consignes et instructions de sécurité fournies par le Club. Je certifie que j'ai été autorisé à utiliser le navire et que je suis autorisé à l'utiliser au créneau horaire approprié.

7. Loi applicable

Cette renonciation et cette renonciation seront régies et interprétées conformément aux lois du Canada, et toute action en justice liée à ou découlant de cette renonciation sera intentée exclusivement devant les tribunaux du Canada.

8. Divisibilité

Si une partie de cette renonciation est jugée invalide ou inapplicable, les parties restantes resteront pleinement en vigueur.

En signant ci-dessous, je reconnais avoir lu et compris cette renonciation et exonération de responsabilité, et j'accepte volontairement ses conditions.

Nom du participant

Signature

Date

Nom à contacter en cas d'urgence

Numéro de téléphone à contacter en cas d'urgence

**Veillez soumettre ce formulaire au bureau du
Yacht Club de Pointe-Claire**